



PROCES-VERBAL
COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL
-
SECTION ÉQUIVALENCES

Réunion du : 28 juin 2024

De : 10h00 à 12h00

Présidence : T. MONTAGNE

Présents : R. DOMENECH ; J. ALCOCER

Excusé :

Assistent à la réunion : C. ROMAGNE ; A. EL AMRANI

1 – EQUIVALENCES ANCIENS ET NOUVEAUX DIPLOMES FFF ET LICENCE UEFA

SUR PRESENTATION DES PIECES JUSTIFICATIVES, LES PERSONNES SUIVANTES SE VOIENT DECERNER :

- **DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C) :**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
BONFANTI	EMMA	02/07/2003
DELARUE	LAURA	07/05/2004

- **PREROGATIVES D'EXERCICE A PARTIR D'UNE LICENCE UEFA :**

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
STILL	WILLIAM	UEFA PRO

2 – CARTES UEFA

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
AUSSEMS	PATRICK	UEFA A
COUBADJA TOURE	MOHAMED ABDEL KADER	UEFA A
GUEFIF	ALI	UEFA A
LAUBERTIE	DAVID	UEFA A
MEURILLON	OLIVIER	UEFA ELITE YOUTH A
NEVEU	PATRICE	UEFA PRO
N'DIAYE	LAMINE	UEFA A
RUGGERI	STEPHANE	UEFA A
TURI	MIKHAIL	UEFA A

3 – CROSSBORDER UEFA

- M. DJORKAEFF Misha : Une réponse officielle a été envoyée à l'éducateur et à la fédération concernée.
- M. MAHDI Zahir : Une réponse officielle a été envoyée à l'éducateur et à la fédération concernée.

4 – DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR UNE ENTREE EN FORMATION (SITUATION DE HANDICAP)
--

- M. ARNAUD Dorian : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. BECQUELIN Jean-Philippe : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. BEN HOUIDHEG Sami : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. BOZEC Vincent : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. COMPPER Gaston Jean-Claude : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. LAVAILLOTTE Victor : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. MAURICIO Tony : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.

Prochaine réunion : 30 août 2024

Procès-verbal réalisé par : CRO